



130 route des Résiniers – 24800 VAUNAC

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Le 16 juin 2025 à 20h30, les membres du bureau sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle des fêtes A.SUDREAU à Négrondes(24) sur convocation écrite envoyé par mail faite par le conseil administratif en date du 3 juin 2025. L'assemblée est présidée par Béatrice DUPONT GHERDOUSSI, assistées de Mme Colin Sylvie (Trésorière) & Mme BOUW Jennifer en sa qualité de secrétaire de L'association.

Il a été établi :

Présents : Mme Beatrice DUPONT – Mme Maryline MEYZIE – Mme Sylvie COLLIN – Mme Jennifer BOUW – Ange CASTELLANI – Mr ROBIN Nicolas- Mme BAILLARD Laura-

Procurations : Mme Marine PRADREAU

Absents & Excusés : M André BARRAU – Met Mme BRETON – Mme Nelly Jacquet – Mme Béatrice MARTIN – Fanny VIEBAN – Yanis Jacquet-

Le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant

Mme Béatrice DUPONT, présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Rapport moral de la Présidente

La présidente donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé 2024 – 2025, il a été évoqué que les activités réalisées cette saison ont permis d'avoir **30 adhérents dont 26 réguliers d'octobre 2024 à avril 2025**, et une baisse de fréquentation à l'approche de la saison touristique de mai à juin 25 – **Un jeune mineur a réalisé un stage de jeune officiel** avec la ligue nouvelle aquitaine, le club a offert l'équipement et la formation complète – de nombreuses activités ont eu lieu durant cette saison avec des partenaires locaux : **MFR, SPST19-24, Jeunes sportifs Périgord et en Gironde – MJC – association ZUMBA** de Thiviers – Les jeunes compétiteurs n'ont pas voulu cette année s'engager sur les interclubs programmés par le comité de gironde, car celui-ci n'organise pas souvent proche des territoires, et , ne respecte pas les règles d'assauts définis dans le règlement en vigueur de la FFSBF – **30 Paires de gants offertes cette saison** dans le cadre mécénat avec la Caisse EPARGNE Aquitaine Poitou Charente , France Travail & La Région nouvelle Aquitaine, où nous avons acquérir un ring gonflable pour les futures animations.

Il a été décidé pour la saison 25 – 26 :

- Cotisations au trimestre dès octobre à avril en fonction de la demande collectif le mardi de 19h00 à 21h00
- Seuls les jeunes voulant réaliser de la compétition prendront la licence fédérale
- Cours sport -santé sous RDV le lundi de 19h00 à 21h00 à Négrondes à la salle A. SUDREAU
- Actions envers les jeunes de Nouvelle aquitaine avec France Travail de Thiviers

Vote du rapport moral

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Mme La Présidente met aux voix le rapport qu'il vient d'être présenté. Celui-ci est adopté par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Rapport et compte-financier

Après présentation du Bilan financier de la saison 2024-2025, l'académie Culture SPORT a arrêté les comptes avec un solde bénéficiaire de **63.24€** en recettes.



130 route des Résiniers – 24800 VAUNAC

Il a été décidé pour la saison 25- 26 :

- La cotisation & l'adhésion à l'académie au trimestre de 7 séances est de 150€/personne
- La cotisation & l'adhésion à l'académie au trimestre 2 personnes (famille, amis) : 270 €
- Licence (à la charge du compétiteur voulant s'engager) :- 18 ans : 19 €- + 18 ans : 34 € ou selon le montant fixé par la FFSBF
- Cours individuels, privés sous RDV – carte forfaitaire de 8 séances à 450 € ou à l'heure : 60 €
- 1^{er} trimestre nous aurons une action avec France Travail sur les jeunes et demandeurs d'emploi sur ½ journée du « Ring vers l'emploi » sous prestation associatif
- Mentoring de jeunes de 16 à 25 ans avec la mission locale du Haut Périgord
- Animations « Tu bouges et tu agis » en Dordogne & Gironde avec Ring mobile (anniversaire – comité entreprise – commerces – structures locales de jeunes)
-

La discussion est engagée sur les demandes de subventions réalisées en attente d'un retour de réponse de celles-ci :

- **FFSBF** : projet fédéral sur le développement du club, demandé 1500 € en cours d'instruction
- **Conseil Départemental 24**, demandé 500 € en cours d'instruction
- **Conseil Régional Nouvelle Aquitaine sur les enjeux du sport** : demandé 8000 €, notifié en juin en cours de consultation par la Région NA , reçu en 2024/2025 10040 € avec achat ring mobile (4900 €) , 30 paires de gants (1500€), et fonctionnement club : 1600 €
- **DRAJES** demandé 1500 € pour formation en cours d'instruction

Vote du rapport financier

Après avoir remercié l'assemblée, nous avons soumis au vote de l'assemblée la lecture du rapport financier de l'exercice 2024-2025. Cette résolution est adoptée par 9 voix pour 0 voix contre, 0 abstentions.

Vote et maintien du Bureau

Mme Béatrice DUPONT GHERDOUSSI reprend la parole pour faire appel au vote de l'assemblée pour maintenir le conseil d'administration en place, celui-ci est voté à l'unanimité :
Cette résolution est adoptée par 9 voix pour 0 voix contre, 0 abstentions.

L'assemblée générale a été clôturé à 21h15 à la salle des fêtes A. SUDREAU à Négrondes, le 16 juin 2025